

Motion du 13 septembre 2006 de MM. Alpha Dramé, Eric Rossiaud, François Gillioz, Marc Dalphin, Alain Dupraz, Mmes Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, Annina Pfund, Nicole Valiquer Grecuccio, Monique Cahannes et Catherine Gaillard-lungmann : «Pour un vivre ensemble entre Artamis, le projet Coquelicot et les habitant-e-s».

(refusée par le Conseil municipal lors de la
séance du 13 septembre 2006)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que le site d'Artamis héberge des associations artisanales et culturelles;
- que plusieurs d'entre elles sont réunies autour du projet Coquelicot reconnu et primé dans le cadre de la politique d'Agenda 21 du Canton en recevant la Bourse cantonale du développement durable;
- que les manifestations culturelles organisées sur ce site sont un élément essentiel de la vie alternative de notre ville;
- le peu de lieux aujourd'hui disponibles pour cette culture et pour les jeunes en général;
- que certain-e-s habitant-e-s du quartier sont dérangés par ce qui se passe à Artamis et par le manque de propreté de ce site;
- que la Voirie ne passe pas sur ce site,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- organiser dans les plus brefs délais une réunion de concertation entre les occupant-e-s d'Artamis et les habitant-e-s du quartier pour améliorer leurs contacts dans le respect mutuel;
- demander à la Voirie de nettoyer le site, comme il est d'usage dans l'ensemble de la ville.